

DEMANDE D'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

Code de l'environnement articles L.423-2 et R. 423-8

Arrêté du 5 juillet 2005 fixant les modalités de formation pratique à la chasse accompagnée
LOI n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité,
modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement

Votre demande doit être accompagnée :

- de la **photocopie d'une pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport) ; pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
- de la **déclaration sur l'honneur** (figurant sur le présent formulaire) attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à la délivrance de l'autorisation de chasser accompagné ;
- si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'**autorisation signée par votre représentant légal** (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) figurant dans le présent formulaire ;
- d'une **déclaration sur l'honneur de chacun des accompagnateurs** (figurant dans la présente demande) attestant :
 - Qu'il n'a jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser
 - Qu'il est titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
 - Qu'il dispose d'une assurance couvrant sa responsabilité civile pour cet accompagnement.

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Votre nom de naissance : _____

Votre nom d'usage⁽¹⁾ : _____

Vos prénoms : _____

Votre date de naissance : ____/____/____

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : _____

_____ Département : _____

Votre adresse N° et rue : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Votre nationalité : _____

Téléphone fixe (facultatif) : ____-____-____-____-____ - Téléphone portable (facultatif) : ____-____-____-____-____

Adresse électronique (facultatif) : _____@_____

Je demande la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné.
Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction
pouvant faire obstacle à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné,
figurant ci-dessous ne m'est applicable.

Fait à : _____

Le : ____/____/____

Portez votre **signature** dans le cadre →
ci-contre (**en veillant à ne pas dépasser le cadre**)

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)

dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des contentieux de la protection (*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

ATTENTION : si vous souhaitez être désigné comme accompagnateur,
vous devez obligatoirement renseigner également l'un des cadres « Identification de vos accompagnateurs » sur la présente demande.

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Votre nom de naissance : _____

Votre nom d'usage⁽¹⁾ : _____

Vos prénoms : _____

Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle
à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné.
figurant ci-dessous n'est applicable au demandeur désigné dans le cadre « votre identité »,
pour lequel j'agis en qualité de représentant légal

Fait à : _____, Le : ____/____/____

Signature du représentant légal

(1) Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

CAUSES D'INCAPACITÉ OU D'INTERDICTION

POUVANT FAIRE OBSTACLE A LA DÉLIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

L'autorisation de chasser n'est pas délivrée et le rôle d'accompagnateur n'est pas reconnu :

- à tout individu qui, par une condamnation judiciaire, a été privé de l'un ou de plusieurs des droits énumérés dans l'article 131-26 du code pénal ;
- à tout condamné à un emprisonnement de plus de six mois pour rébellion ou violence envers les agents de l'autorité publique ;
- à tout condamné pour délit de fabrication, débit, distribution de poudre, armes, ou autres munitions de guerre ; de menaces écrites ou de menaces verbales avec ordre ou sous condition ;

Vous êtes informé que quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment une autorisation de chasser accompagné, ou reconnaître indûment le rôle d'accompagnateur sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

